

*ALPHONSE JOURDAIN*

---

# PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

AVANTAGES

---

# PPP : Un Contrat d'Avenir !



Contrat :

Personne Publique et Opérateurs Privés

Avenir :

Durée longue > Mandature



# CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

D'inspiration Anglo-saxonne régie par une directive Européenne

---

C'est aussi une expertise française détenue par nos entreprises de taille mondiale.

---



---

# Contrat PPP

---

Le contrat unissant Personne Publique et opérateurs privés répond aux normes de droit Privé.

Il autorise le cumul des avantages :

- ❖ Mission du Service Public
- ❖ Projet infrastructure
- ❖ Innovation

Et permet à l'administration de tirer profit des compétences des opérateurs privés



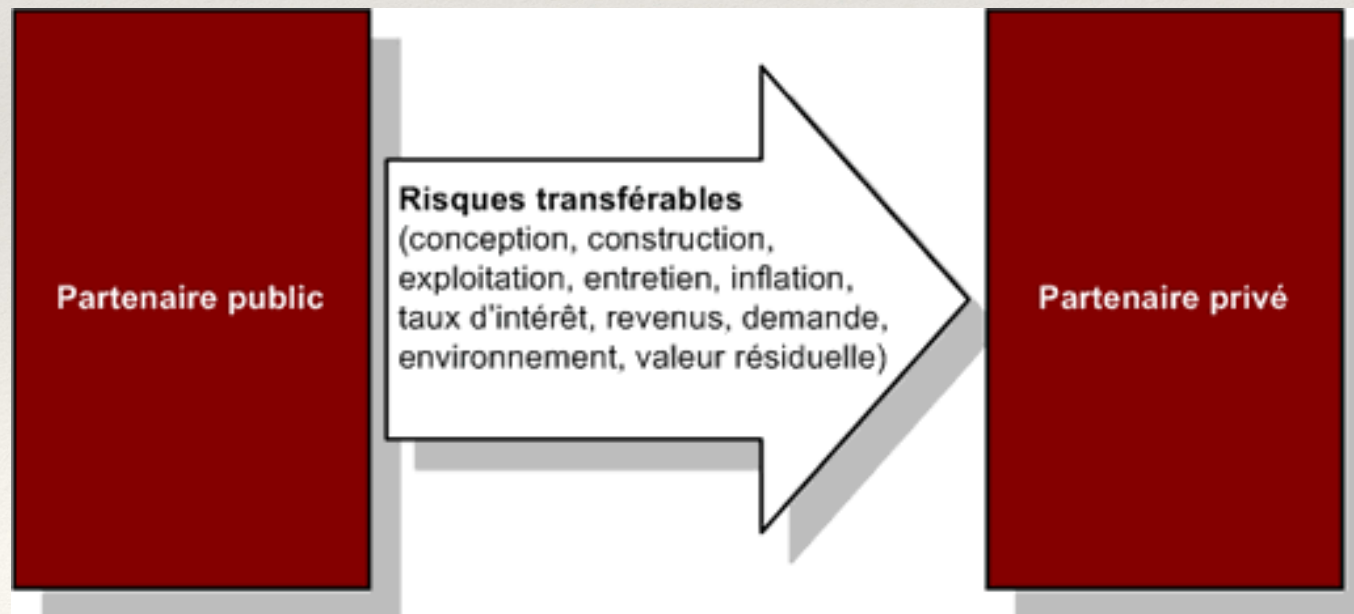
# PPP et les risques !

- ❖ Le PPP est un contrat global :

Financement - Construction - Entretien (maintenance, exploitation, gestion)

- ❖ Répartition des risques entre les co-contractants :

Administration - Banques - Opérateurs



# Préalable :

---

La Personne Publique doit être en mesure d'assurer le pilotage du PPP sur toute la durée

---

La Rémunération :

- Établie sur toute la durée
- liée à des objectifs de performances
- intègre des recettes complémentaires

Transparence sur les coûts :

- coûts investissement
- Coûts de fonctionnement
- Coûts de financement

Objectif de Performance

- améliorer le service rendu aux usagers.





---

# Pourquoi recourir au PPP ?

---

Le partenariat doit être équilibré dans le but d'une gestion plus efficiente des tâches par le privé

❖ Respect des délais et des coûts

Seule solution à intégrer tous les coûts ( conception - réalisation - entretien)

❖ Qualité de gestion contractualisée

La qualité de gestion, sous la responsabilité des acteurs privés, doit être démontrée

❖ Recours à des solutions innovantes

Permet d'intégrer l'expertise de chacun des co-contractants

❖ Permettre une exploitation innovante des équipements

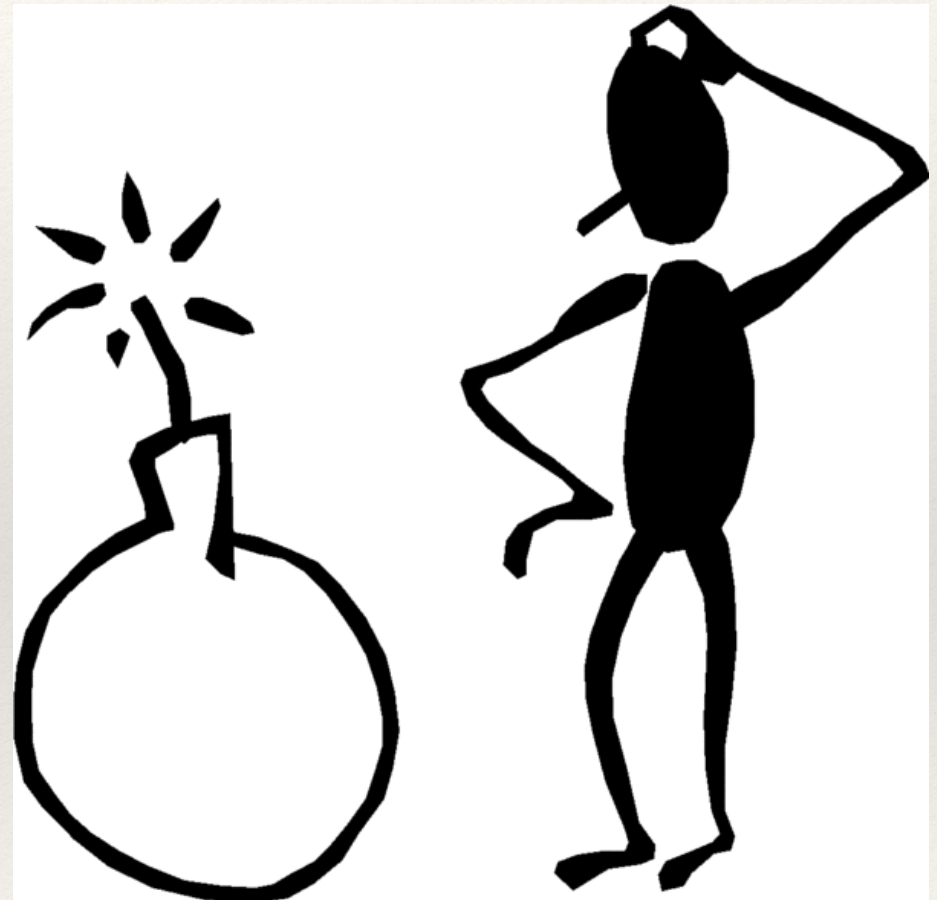
Permet une exploitation duale des équipements

---

# Ce que n'est pas un PPP :

---

- ❖ Un moyen de déplaçonner les budgets ou de dissimuler la dette.
- ❖ Un artifice pour éviter de passer des Marchés Publics
- ❖ Une opportunité pour que l'administration se dessaisisse de ses compétences





---

# PPP : les clés de succès

---

- ❖ Utilité socio-économique du projet
- ❖ Répartition des risques efficiente entre les acteurs
- ❖ Le coût du PPP est compensé par des gains
  - Meilleure définition du projet
  - Réalisation plus rapide
  - Préservation de la valeur patrimoniale de l'ouvrage
  - Paiement conjoint usagers / contribuables

Mais surtout le PPP implique un changement de pratiques



---

# Changement de pratiques

---

- ❖ Pour la Personne Publique : nouvel état d'esprit.

  - Faire faire plutôt que faire

  - Imposer non une obligation de moyens mais de résultats

  - Acheter non ouvrage mais une disponibilité

  - Raisonner en coût global de possession

- ❖ Pour les Entreprises : raisonner sur le Long Terme

  - Considérer la durée de vie de l'ouvrage et non sa seule période de construction

  - Arbitrer en interne entre coût d'investissement et frais de fonctionnement

- ❖ Pour les financiers intégrer la durée

  - Analyser l'opération du point de vue investisseur



---

# Le Contrat PPP

---

- ❖ Un outil à parfaire mais qui, par les temps actuels, a une utilité évidente:

**Celle de soutenir  
l'investissement public.**